

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS376

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Hénanff, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa unique, substituer aux mots :

« satisfont à »,

le mot :

« remplissent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.